

La réhabilitation de la tour



Aménagement du hall

Le hall tel qu'il a été conçu par l'agence d'architectes Guy Vaughan est présenté dans l'image ci-dessus :

Il se présente sous la forme d'un grand espace avec une partie en double hauteur et un espace simple hauteur sur lequel s'ouvrira la loge du gardien.

Les coloris choisis par l'architecte sont à dominante jaune et grise.

Les travaux de gros œuvre sont terminés (perçement, renforcement structurel...) L'entreprise SICRA va commencer les travaux de finitions (carrelage, peinture, pose des boîtes aux lettres...).



Travaux à venir Planning

Espaces extérieurs

Le parking (28 places), les espaces verts et le pont japonais d'accès à la tour sont en cours de réalisation et devraient s'achever au mois de mai 2011.

Création du 3^{ème} ascenseur

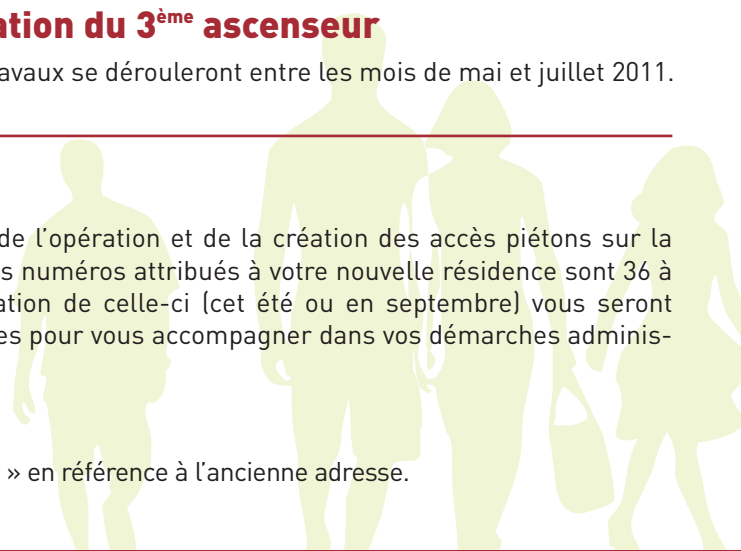
Les travaux se dérouleront entre les mois de mai et juillet 2011.

Changement d'adresse

En raison de la disparition de l'ancienne rue Péguy au droit de l'opération et de la création des accès piétons sur la nouvelle rue George Sand, **VOTRE ADRESSE VA CHANGER**. Les numéros attribués à votre nouvelle résidence sont 36 à 42 rue George Sand. L'adresse définitive et la date d'application de celle-ci (cet été ou en septembre) vous seront communiquées prochainement et des dispositions seront prises pour vous accompagner dans vos démarches administratives.

Nom de la tour

Sur la porte du hall de la tour s'inscrira le nom de la tour « Péguy » en référence à l'ancienne adresse.





Colonnes enterrées

La Communauté d'Agglomération Plaine Commune met en place sur le Clos Saint-Lazare des colonnes enterrées pour la collecte des déchets (bacs sous trottoir).

Les locaux de tri sélectif à rez-de-chaussée de la construction neuve initialement prévus sont donc supprimés.

Des informations sur le fonctionnement des colonnes enterrées vous seront présentées ultérieurement, au cours de notre future réunion.



Construction neuve



Les travaux de gros œuvre sont terminés depuis fin février. L'entreprise DUMEZ réalise l'aménagement intérieur des logements (pose des équipements sanitaires, travaux de peinture et revêtements de sols).

La nouvelle résidence Sasaki

Votre nouvelle résidence fonctionnera dans sa forme définitive à compter de septembre 2011.

■
Nous vous convierons
à une réunion d'information
dans le courant du mois
de mai 2011.
■